Délibération du Conseil Municipal

Séance du 28 septembre 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 23
Présents : 22
Votants : 23

7.5.5 Subventions accordées aux autres personnes morales de droit privé

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-quatre septembre deux mille vingt-six s'est réuni au lieu habituel en séance publique sous la présidence de Madame Jocelyne PHILLODEAU, Maire.

Présents : Mme PHILLODEAU Jocelyne, M. PEZET Thierry, Mme QUELLEUX Anne-Françoise, M. SCHERER Alban, Mme LESAGE Claudine, M. AVRIL Bruno, Mme GOURMELIN Isabelle, Mme COUDRIN Françoise, M. BERNARD Laurent, M. GUILBAUDEAU Michael, M. GUILLOU Anthony, M. MOUREAU Florent, M. MAILLARD Sylvain, M. MABILEAU Cédric, M. DOUSSET David, M. BERTHEBAUD Pierre, Mme BICHET Stéphanie, Mme KERVAREC Karine, Mme HETRU Elodie, Mme LE NOXAÏC Agathe, Mme MEAR Anaïc, Mme BEAUDET Camille.

Absente : Mme SERENNE Valérie représentée par M. SCHERER Alban

A été désigné secrétaire de séance : M. GUILLOU Anthony

44-2026
APPROBATION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION TWIRLING DANCE

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT qu'à l'occasion de ses 30 ans d'existence, l'association Twirling Dance Frossay, qui développe et encadre la pratique de la gymnastique et du twirling auprès de ses adhérents, sollicite le soutien de la Commune pour l'acquisition de matériel sportif nécessaire à la poursuite et au développement de ses activités.

CONSIDERANT que le matériel actuellement utilisé est soumis à une utilisation régulière et intensive. Afin de garantir de bonnes conditions de pratique, le renouvellement et le complément de certains équipements apparaissent nécessaires.

CONSIDERANT que la liste détaillée du matériel mentionne un montant de 1050€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d' :

- **ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle à l'association Twirling Dance : 1050€ sur présentation des justificatifs nécessaires.

Le secrétaire de séance,
M. GUILLOU Anthony

La Maire
Mme PHILLODEAU Jocelyne

La Maire,

Acte publié sur le site internet de la Commune de FROSSAY
le : 19/10/26

Accusé de réception en préfecture
044-214400616-20260928-DCM44-2026-DE
Date de télétransmission : 15/10/2026
Date de réception préfecture : 15/10/2026